

## AMBASSADE EN BELGIQUE

## AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT, 234 1050 Bruxelles

## REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

N° ዓየ) /ACI/BNL/CE-2/dd

L'Ambassade de la République de Côte d'Ivoire près le BENELUX et l'Union Européenne présente ses compliments à la Cour Pénale Internationale de la Haye et a l'honneur de lui transmettre ci-joint la Déclaration en date du 18 avril 2003 par laquelle le Gouvernement ivoirien reconnaît la compétence de la Cour Pénale Internationale.

L'Ambassade de Côte d'Ivoire saisit cette occasion pour renouveler à la Cour Pénale Internationale les assurances de sa haute considération.



Bruxelles, le 0 1 OCT. 2003

Cour Pénale Internationale LA HAYE